



The original

CENTRE PUBLIC DE L'ACTION SOCIALE DE SPA
DECLARATION DE POLITIQUE SOCIALE
MANDATURE 2025-2030

TABLE DES MATIERES

	Cadre juridique	3
	Introduction	4
1.	Un CPAS acteur du bien-être de ses collaborateurs	5
2.	Des services au mieux-être des Spadoises et des Spadois	7
3.	Un CPAS acteur de votre bonne santé	10
4.	Vers un meilleur accompagnement en matière de logement	12
5.	Plan de Cohésion Sociale	14
6.	Lutter contre la précarité, lutter contre l'isolement	15
7.	Volet budgétaire	17

CADRE JURIDIQUE

Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans la loi organique du 8 juillet 1976 des Centres publics d'action sociale instaure également la Déclaration de Politique Sociale.

Comme le stipule l'article 27 ter § 1^{er} de la Loi organique des CPAS : « Dans les deux mois après son installation, le conseil de l'action sociale adopte une déclaration de politique sociale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière ».

INTRODUCTION

Acteur essentiel d'une plus grande cohésion et justice sociale, le CPAS de Spa est devenu, depuis plusieurs années, la porte d'entrée de nombreuses personnes en difficulté. Les travailleurs sociaux le constatent chaque jour un peu plus, le public se diversifie. Désormais, ce ne sont plus seulement les « sans », les sans-abris, les sans-familles, les sans-études, qui viennent frapper aux portes du CPAS mais aussi des étudiants, des jeunes diplômés qui rencontrent des difficultés à l'emploi, des personnes âgées, des familles monoparentales, des travailleurs qui ne parviennent plus à joindre les deux bouts.

Il est vrai que la réalité sociale spadoise est plus complexe qu'il n'y paraît. Les revenus moyens des habitants sont parmi les plus faibles de l'arrondissement de Verviers. Le nombre de demandeurs d'emploi y est important. La population spadoise est aussi vieillissante, l'âge moyen dépasse la moyenne de la province de Liège mais aussi la moyenne nationale. Cette partie de la population, plus encore que les autres, est confrontée à la problématique de l'isolement. Tous ces facteurs impactent également les conditions de santé des habitantes et des habitants.

Aussi, au travers de cette Déclaration de Politique Sociale, nous, mandataires de l'action sociale, allons mettre en lumière les priorités, les objectifs, les projets et actions que le Conseil de l'Action Sociale va mettre en œuvre pour répondre aux mieux aux besoins sociaux des Spadoises et des Spadois.

Cette Déclaration de Politique Sociale (DPS) se veut le volet social de la Déclaration de Politique Communale (DPC) et s'inscrit donc directement dans sa trajectoire.

Fruit de la collaboration entre les mandataires politiques et les acteurs de terrain, les travailleurs sociaux, la DPS sera déclinée en divers objectifs opérationnels, projets et actions au sein du Programme Stratégique Transversal (PST), pour mieux planifier et évaluer les actions de notre projet politique.

Ludivine DESONAY, Présidente

Béatrice DELBEUCK, Conseillère

Pierre BALHAN, Conseiller

Cédric THEATE, Conseiller

Marine DOHOGNE, Conseillère

Charlotte WILWERTH, Conseillère

Madeleine BOTTELIER, Conseillère

Macha GANGOLF, Conseillère

Laurent TAMO, Conseiller

1. UN CPAS ACTEUR DU BIEN-ÊTRE DE SES COLLABORATEURS

Cette mandature verra la concrétisation d'un projet de longue haleine : la construction d'un nouveau bâtiment qui améliorera considérablement les conditions d'accueil de nos bénéficiaires tout comme les conditions de travail de nos collaboratrices et collaborateurs. Ce bâtiment abritera le pôle social et la maison des associations. La DPC l'exprime très bien : « Parler du CPAS, c'est d'abord être attentifs aux conditions de bien-être et de travail des collaborateurs. C'est aussi veiller à ce que les personnes qui fréquentent le CPAS y soient accueillies dans le respect de la dignité humaine. C'est pourquoi, la reconstruction du CPAS sera menée à son terme incluant la Maison des Associations et l'aménagement d'une zone polyvalente affectée en principal à un parking et à une aire polyvalente afin d'assurer des fonctions festives. »

Nous veillerons à soutenir les travailleurs sociaux dans leurs actions et ce, dans un quotidien mouvant et complexe. Ces acteurs de terrain doivent faire face aux demandes de bénéficiaires, toujours plus nombreux, tout en tenant compte des prescrits légaux à appliquer et de la ligne de conduite insufflée par le Conseil de l'Action Sociale. Cela constitue une charge psychosociale réelle.

Notre collaboration avec un intervenant externe dans le but de poursuivre les supervisions des travailleurs sociaux sera maintenue et élargie aux autres services.

Le bien-être au travail passe également par la sécurité. Depuis quelques années, le CPAS est victime d'intrusions et cela nuit aux bonnes conditions de travail des équipes. Si le nouveau bâtiment apportera des réponses concrètes, nous ne pouvons plus attendre davantage avant de ramener une certaine sérénité au sein de nos murs. Aussi, nous étudierons la possibilité de placer un système de caméras de surveillance sur le bâtiment actuel venant compléter le système déjà existant.

Afin de maintenir le bon niveau d'efficacité de l'équipe, nous encouragerons nos collaboratrices et collaborateurs à poursuivre leur formation en leur permettant de participer à des journées et des ateliers de formation. Outre la possibilité de participer à des échanges constructifs et critiques en lien direct avec les enjeux actuels, ces formations permettent aussi de mieux armer nos collaboratrices et collaborateurs face aux évolutions et modifications des lois qui régissent leurs matières et sont donc indispensables, en plus de permettre de tisser des liens et de se constituer un réseau professionnel favorisant l'échange des bonnes pratiques.

Le dialogue entre le service social général, les agents d'insertion et de cohésion sociale sera renforcé. La communication est un outil essentiel de bonne collaboration. Pour améliorer et faciliter cette communication, il est important que chacun puisse savoir à qui s'adresser, d'autant plus pour les nouvelles et nouveaux venus dans la structure. Il est donc important que chacune et chacun puisse avoir accès à une information claire quant aux tâches et missions qui incombent à chaque agent dans

notre CPAS via un cadastre, une fiche technique qui permettrait d'obtenir ces infos en un coup d'œil.

2. DES SERVICES AU MIEUX-ETRE DES SPADOISES ET SPADOIS

Nombreux sont les services mis à disposition des Spadoises et des Spadois au sein du CPAS de Spa. Qu'il s'agisse de faire face à des difficultés passagères ou qui s'inscrivent dans une plus longue période, des solutions concrètes et efficaces existent !

Il est donc essentiel de réaffirmer leur utilité, de les maintenir et de les développer.

➤ Insertion socioprofessionnelle

Nos collaboratrices et collaborateurs accompagnent chaque jour vers l'insertion de celles et ceux qui entrent en projet. Le CPAS est présent à chaque étape de tout parcours, de la demande d'aide à la remise à l'emploi, et aide, du mieux qu'il le peut, chacune et chacun à mener une vie conforme à la dignité humaine. Le CPAS est donc un lieu « tremplin » qui permet à chacune et à chacun de rebondir après un accident de vie. L'inclusion est aussi un levier important dans la lutte contre la précarité.

Dans ce sens, il est essentiel de poursuivre des actions qui ont déjà démontré leur efficacité comme la recherche de partenaires privés, publics, associatifs, pour l'engagement des articles 60 et 61.

Les collaborations avec différents partenaires tels les employeurs spadois, la Maison de l'Emploi, le Forem, l'ALE, le CISP, la MIREV, pour en citer quelques-uns, seront poursuivies et développées.

L'orientation professionnelle n'est pas chose aisée, d'autant plus lorsqu'on traverse une « mauvaise passe ». Se connaître soi-même, s'estimer, gagner de la confiance mérite un accompagnement et un soutien spécifiques. Pour créer un climat propice à ce cheminement personnel, nous souhaiterions créer des ateliers axés sur le bien-être, du coaching pour acquérir plus de confiance, des séances d'art-thérapie.

L'insertion socioprofessionnelle ne peut s'envisager sans soulever la problématique de la mobilité. Aussi, les ateliers « permis de conduire » organisés en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale (PCS) seront maintenus.

Pour parfaire l'accompagnement et la formation de nos bénéficiaires, nous serons à l'initiative de la création d'une régie de quartier.

Les missions de cette future régie de quartier s'inscriront dans la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale. Outre la création d'une dynamique de quartier, la régie prendra une part concrète dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires qui seront avant tout actrices et acteurs de ce nouveau chapitre de leur vie. Cette Régie sera un lieu de référence et de proximité tant dans l'orientation professionnelle qu'au niveau de l'insertion sociale. Des formations de base, section « ouvrier

polyvalent », seront proposées et nos bénéficiaires se verront plongés dans des situations concrètes et réelles d'emploi comme le travail sur chantier, la cuisine communautaire, des ateliers créatifs autour du recyclage (en collaboration avec la Chouette Boutique notamment), des cours de remise à niveau en français et en mathématique, cours de français langue étrangère, visites d'entreprises, etc. Une fois leur projet professionnel déterminé, les stagiaires auront l'opportunité de réaliser un stage en entreprise pour confirmer ou non leur projet. Ainsi, les bénéficiaires seront aptes à choisir leur orientation professionnelle et se dirigeront vers l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme ou choisiront l'emploi. Ce travail se fera en partenariat avec la Maison de l'Emploi, le Forem, MIREV, CISP, la Promotion Sociale, l'IFAPME entre autres.

Ce projet sera renforcé par la création d'une halte d'accueil. Ce système souple d'accueil viendra compléter l'offre de la crèche communale et permettra aux parents de jeunes enfants (de zéro à trois ans) de réaliser leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. Ce service permettra également aux primo-arrivants de réaliser les nombreuses formalités et actions liées au parcours d'intégration. Les familles monoparentales pourront y recourir ponctuellement. Ce projet favorisera une prise en charge globale de l'enfant et des parents au travers d'ateliers, d'actions ciblées sur le bien-être, la parentalité, etc.

Pour mener ce projet à bien, soit la Régie de quartier ainsi que la halte d'accueil, nous aurons recours aux divers subventionnements y relatifs.

➤ Médiation de dettes

Nous souhaitons également élargir notre service de médiation de dettes. Ce service important mérite de se voir renforcé par un soutien administratif, aussi nous en analyserons la faisabilité.

Le service de médiation de dettes va renforcer son rôle de prévention et de sensibilisation par l'organisation de séances d'information, d'ateliers, en collaboration avec le GAPS (Groupe d'Appui et de Prévention du Surendettement) et avec le GILS (Groupement d'Initiative pour la Lutte contre le Surendettement).

➤ Permanence énergie

Le CPAS de Spa a la chance de compter un tuteur énergie parmi son équipe.

En collaboration étroite avec les services de la Ville, il jouera un rôle clé dans la réalisation des audits et dans l'amélioration des habitations tout en étant l'un des garants du développement durable.

➤ Permanence juridique

La vie est loin d'être un fleuve tranquille et pouvoir bénéficier d'un conseil à des moments critiques est précieux. Dans cette optique de soutien et de secours, la permanence juridique, organisée en collaboration avec les avocats de notre région, sera maintenue.

3. UN CPAS ACTEUR DE VOTRE BONNE SANTÉ

L'accès à la santé devient de plus en plus compliqué pour les ménages à faibles revenus, les personnes isolées qui ne disposent pas de moyens suffisants mais aussi parce qu'il est aussi devenu difficile pour un nombre important de personnes de faire face à l'imprévu. La santé des Spadoises et des Spadois nous tient à cœur. Comme énoncé dans la DPC, nous continuerons et développerons, en collaboration avec la commune et les différents acteurs locaux, « des initiatives de prévention de la santé, d'accessibilité à la culture ou à la pratique sportive qui permettent d'améliorer les conditions de santé des habitants ».

Aussi, en collaboration avec le PCS, l'échevin de la Santé et la Province, nous veillerons à maintenir et à développer les actions de prévention et de sensibilisation au diabète.

Le Profil Local de Santé nous a alertés quant au nombre croissant de personnes qui souffrent aujourd'hui de maladies chroniques. Ces maladies ont aussi un impact sur la socialisation et la qualité de vie de celles et ceux qui en souffrent. Aussi, nous souhaiterions mettre en place différentes actions, en partenariat avec le PCS, la Ville, les différents acteurs de la santé, pour sensibiliser, prévenir mais aussi créer des espaces de partage dans le cadre d'un « Vis ma vie de Chronique ».

La santé mentale est aussi au cœur de nos préoccupations. Depuis le Covid, le nombre de personnes en souffrance a cruellement augmenté. Les jeunes sont particulièrement touchés. Pas moins d'un jeune sur trois souffre d'anxiété et un sur cinq souffre de dépression. À cette amère constatation, il faut également ajouter un potentiel problème d'assuétude.

Il est donc plus qu'indispensable de poursuivre notre collaboration avec Soralia pour l'accompagnement psychologique de nos bénéficiaires. Nous renforcerons cette aide au sein même de notre CPAS via la mise en place d'une permanence « psy » avec un.e psychologue partenaire. Dans le même temps, nous développerons nos partenariats afin d'offrir davantage d'actions de prévention tout comme nous favoriserons le mieux-être des Spadoises et des Spadois par l'organisation d'ateliers créatifs, sportifs sans oublier les activités culturelles.

La santé, c'est aussi le bien manger. Lutter contre les précarités alimentaires est un enjeu important. La précarité alimentaire ne se limite pas au fait de ne pas pouvoir se nourrir correctement, il s'agit d'un phénomène complexe aux causes diverses et souvent liées les unes aux autres. Ce phénomène ne peut s'approcher qu'en prenant en compte le vécu des personnes concernées.

Si des actions sont déjà menées, nous sommes conscients des difficultés rencontrées par les acteurs de terrain qu'il convient d'accompagner et de sécuriser dans leurs activités. Nous maintiendrons notre soutien aux projets associatifs d'insertion autour de l'alimentation tels les jardins partagés, les paniers solidaires, les ateliers cuisine, etc.

Une meilleure coordination entre les parties prenantes est aussi nécessaire. Aussi, nous aiderons les associations qui souhaitent fédérer leurs forces à s'harmoniser.

Il serait également intéressant d'évaluer les dispositifs mis en place. Évaluer nous permettra en effet de générer des données qui éclaireront nos prises de décisions et guideront nos choix. Cette évaluation participative, en plus de mobiliser les consomm'acteurs, les associations et les travailleurs sociaux, permettrait d'objectiver une approche qualitative et quantitative et de l'améliorer.

Facteur essentiel de l'amélioration de l'état de santé, l'accès à une nourriture de qualité y participe. Le CPAS de Spa poursuivra ses collaborations et son soutien aux associations qui œuvrent en ce sens comme Saint Vincent de Paul.

4. VERS UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Outil d'émancipation sociale et d'insertion socioprofessionnelle, l'accès au logement est, par définition, au centre de nos préoccupations. Si nous sommes conscients qu'avoir un « chez soi » est l'un des premiers leviers qui mène à l'inclusion sociale et permet de lutter contre la pauvreté, nous le sommes tout autant des nombreux obstacles qui jalonnent le parcours de celles et ceux qui cherchent activement au quotidien. Personne ne peut nier la flambée des prix de l'immobilier, l'augmentation des coûts liés aux matériaux, aux énergies qui rendent les recherches encore plus difficiles pour les personnes précarisées.

Lors de la mandature précédente a débuté la chasse aux « marchands de sommeil ». Une politique qui vise à améliorer la qualité des logements a été mise en place et sera poursuivie. Trop de personnes vivent encore dans des logements non salubres, vétustes, humides et en constatent l'impact sur leur état de santé.

Forts de ces constats, nous allons repenser l'accompagnement de nos bénéficiaires dans leur recherche de logement. Si nos travailleurs sociaux sont de bons guides dans l'information quant aux obligations et aux droits des locataires, dans les démarches d'installation, ils ont aussi un rôle important à jouer dans la sensibilisation relative à l'occupation des lieux et à l'appropriation d'un lieu de vie. Dans ce sens, il conviendrait d'organiser, en collaboration avec le PCS et notre tuteur énergie, une permanence logement qui permettrait d'offrir à nos bénéficiaires un accompagnement personnalisé dans leurs recherches, dans la transmission de conseils tant dans l'entretien que pour une consommation énergétique plus responsable.

Nous allons également revoir et améliorer le suivi de nos logements d'urgence, dresser un état des lieux à l'entrée et à la sortie afin de toujours offrir de bonnes conditions d'accueil à celles et à ceux qui en ont besoin à des moments où la charge psycho-émotionnelle est assez lourde.

Afin de garantir un « vivre ensemble » de qualité au sein de nos immeubles, nous allons élaborer un règlement d'ordre intérieur qui fera l'objet d'une information avant d'être soumis à la signature de nos « locataires » éphémères.

En synergie avec les services urbanisme et logement de la Ville, nous allons renforcer le contrôle des logements proposés à nos bénéficiaires afin d'en vérifier la salubrité, qui deviendrait la condition sine qua non d'octroi de la garantie locative.

Nous souhaiterions mettre en place un habitat groupé solidaire. En collaboration avec la Ville, la Régie de quartier et nos partenaires, nous souhaiterions permettre à nos bénéficiaires de devenir actrices et acteurs de leur futur logement et de ce projet de vie sociale partagée.

Ainsi, encadrés par nos collaboratrices et collaborateurs sociaux, les résidents participeront activement à la rénovation des logements mis à leur disposition, co-

construiront leur charte de bien-vivre ensemble, seront autonomes dans leurs tâches quotidiennes. Ce projet permettra à chacune et à chacun de reprendre confiance, encouragera l'entraide et la solidarité tout en diminuant l'empreinte écologique.

Nous serons également attentifs au suivi que réserve notre partenaire, l'AIS, à certains logements pour lesquels des pistes d'amélioration voire de rénovation auront été soulevées.

Aborder la problématique du logement, c'est aussi évoquer le sans-abrisme. La rue ou une voiture pour abri, les conditions de survie sont rudes pour ces personnes. Leur permettre de se poser un moment, au chaud, autour d'un café, en sécurité, pour déposer sa journée ou pour échanger est vital. Pour rendre cet espace possible, en collaboration avec le PCS, un « coin papote » spécifique sera organisé en matinée.

5. PLAN DE COHESION SOCIALE

Si, comme le mentionne la DPC, le Plan de Cohésion Sociale a mené des actions efficaces lors de la mandature passée, nous estimons toutefois que cet outil social est encore sous-utilisé.

Partenaire social privilégié de la Ville, le CPAS se voit confier la mission de coordonner et de dynamiser le PCS dans ses actions actuelles et futures.

Afin de garantir un meilleur cadre d'évolution aux agents et à leurs actions, nous renforcerons le chef de projet dans ses missions et nous engagerons un/une éducateur/éducatrice de rue pour mieux appréhender les réalités de terrain et ainsi mieux répondre aux besoins de la population spadoise.

Les travaux de préparation du prochain plan (2026-2031) débiteront bientôt. Pour plus d'efficacité, ce nouveau plan sera élaboré transversalement et concerté. Autour des sept axes de travail déterminés par la tutelle qui sont, pour rappel,

- le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ,
- le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ,
- le droit à la santé ,
- le droit à l'alimentation ,
- le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ,
- le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication,
- le droit à la mobilité, nous réunirons les membres du Collège pour une vision plus globale et transversale.

Par ailleurs, le comité d'accompagnement PCS qui avait été mis en place lors de la précédente mandature sera appelé à participer au processus d'évaluation du plan actuel afin de soulever les différentes pistes d'amélioration, de progression.

Au travers de l'amélioration du cadre du PCS, nous plaçons les jalons nécessaires à une nouvelle dynamique de travail qui aura un impact plus que positif tant sur les agents que pour les bénéficiaires de leurs actions.

6. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ, LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Lutter contre la précarité et l'isolement est aussi un défi quotidien pour nos bénéficiaires.

En partenariat avec les associations locales, de nombreuses actions sont menées, seront maintenues et d'autres verront le jour.

Nous soutiendrons la Chouette Boutique, le coiffeur Solid'Hair, l'école des devoirs, les ateliers d'insertion en collaboration avec l'asbl Les Hirondelles, etc. dans la lutte qu'ils mènent contre les précarités.

Une collaboration avec la Croix Rouge dans le cadre du projet « Reliage » va se concrétiser prochainement. Cette action permettra aux personnes âgées et seules de recevoir la visite d'une ou un bénévole une fois par semaine et de tisser du lien.

Faire groupe, développer un sentiment d'appartenance ne s'improvise pas, tisser du lien requiert du temps, de la régularité, cela nécessite aussi de faire émerger des intérêts communs autour de découvertes réalisées ensemble ; il s'agit donc là d'un processus exigeant. L'accès à la culture peut favoriser ce lien. Aussi, nous renforcerons nos partenariats actuels avec le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont et le Royal Festival et en développerons de nouveaux avec des partenaires extérieurs en vue de créer un groupe qui bénéficiera d'un accompagnement personnalisé, d'un travail préparatoire à une activité culturelle et d'un débriefing afin de permettre à chacune et à chacun d'exprimer ses émotions, son ressenti.

La lutte contre l'isolement nous mène à lutter contre l'illectronisme. Aujourd'hui, plus que jamais, le numérique joue un rôle considérable dans la création du lien social. Il permet en effet de créer ou de renforcer des connexions sociales. Cependant, le manque de maîtrise de l'outil peut devenir un facteur d'exclusion et générer des inégalités. Maîtriser l'outil numérique est devenu incontournable dans tous les domaines de la vie quotidienne : l'éducation, l'emploi, l'accès aux services publics, etc. Si cet outil n'est pas suffisamment maîtrisé, certains dangers peuvent apparaître tels que la désinformation, la manipulation cognitive.

L'impact des inégalités numériques est bel et bien collectif et il convient de nous y atteler. Aussi, en collaboration avec le PCS et la bibliothèque, nous réfléchirons et mettrons en place diverses actions afin de permettre à chacune et à chacun de manipuler l'outil numérique, à tout âge.

Lutter contre l'isolement, c'est aussi offrir un accueil de qualité à celles et ceux qui ont dû fuir des zones de conflit. Nous renforcerons le dialogue avec Fedasil afin de mieux accompagner les personnes, les familles. Au moment de quitter le centre, ces personnes, ces familles, perdent leurs repères et doivent s'en constituer de nouveaux.

Afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches, nous examinerons avec Fedasil la possibilité de détacher une/un guide pour faciliter cette étape.

Nous développerons également davantage d'actions en partenariat avec ces lieux d'accueil comme Fedasil, l'Armée du Salut au travers d'ateliers autour de la multiculturalité qui permettront un espace de partage et de rencontre.

7. VOLET BUDGÉTAIRE

Certains des projets développés dans cette déclaration de politique sociale font déjà partie intégrante du budget et devront être pérennisés jusqu'en 2030 au minimum. Tel est le cas des dépenses ordinaires liées au personnel, les dépenses ordinaires de fonctionnement relatives au travail administratif, les recettes de transferts ordinaires comme le soutien de la Ville via la dotation communale, les subventions liées au PCS, les contributions de l'Etat pour les missions légales, les subventions de la Région wallonne.

Il est capital d'utiliser au mieux l'argent des subventions et de trouver de nouvelles sources de financement pour la politique sociale 2025-2030.

Les aides fédérales, en particulier pour les PIIS, sont essentielles pour l'intégration des jeunes et des personnes accompagnées, tout comme le sont les subventions PCS dans la création d'une dynamique de cohésion sociale. Nous veillerons donc à une utilisation optimale de toutes les subventions.